

# Informations diverses

## **FACTURATION**

La facturation sera établie en septembre et transmise à chaque famille avant fin septembre, via Ecole Directe. Vous y trouverez notamment le détail de la facturation, ainsi que l'échéancier des règlements.

#### **RESTAURATION**

La demi-pension est un service assuré dans l'intérêt des parents et des élèves.

Prix du repas : 6,30 €. Les inscriptions se font POUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE.

<u>Tous les élèves demi-pensionnaires sont inscrits comme DP 4 (Demi-Pensionnaire 4 jours)</u>
En fonction de l'emploi du temps, il sera possible pour les élèves qui le souhaitent, de ne déjeuner que <u>2 ou 3 jours par semaine</u>, en le signalant à la Comptabilité <u>avant le 15 septembre</u> 2023

Les élèves Externes qui souhaitent prendre des repas <u>occasionnellement</u>, doivent acheter des tickets repas (**7 € / unité**) auprès du service Comptabilité (*pendant les récréations à l'unité ou par carnet de 10 tickets*)

#### CASIERS

Des casiers fermant à clé sont mis à la disposition des élèves qui le souhaitent. Ces casiers sont <u>réservés aux élèves demi-pensionnaires</u>. Le montant de la location (15 € pour l'année scolaire) sera porté sur la note de frais de début d'année. Contre remise de la clé de casier, un chèque de caution (25 €) sera exigé. Ce chèque ne sera pas encaissé par le lycée, et sera restitué en fin d'année scolaire contre remise de <u>l'original de la clé</u>.

La location des casiers se fera le :

# Lundi 4 septembre 2023 de 08h00 à 09h45

(et les jours suivants, dans la limite des casiers disponibles)

(attention! le nombre de casiers est limité – Pas de réservation possible)

### **FOURNITURES SCOLAIRES**

<u>Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires</u>. Il est conseillé d'attendre que les élèves aient pris contact avec leurs professeurs avant de procéder à des achats de fournitures.